AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-3-69 904364

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

ABONNEMENT ANNUEL 25 Francs

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

Supplément N° 2 au Bulletin N° 102 17 MARS 1969 - 5 -

AVERTISSEMENTS - ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Les températures assez élevées observées depuis quelques jours ont favorisé le départ de la végétation. Dans la plupart des régions les Poiriers arrivent ou vont arriver rapidement aux stades C3-D à partir desquels ils peuvent être contaminés. Toutefois, dans les régions un peu plus froides du Nord de l'EURE-ET-LOIR où la végétation est un peu plus tardive, le stade C3-D ne sera atteint que dans quelques jours.

Des contaminations peuvent avoir lieu à partir des conidies formées dans les pustules chancreuses des rameaux. Ces pustules risquent d'être très nombreuses, les conditions climatiques ayant été très favorables à la maladie en 1968. De plus les premières projections d'ascospores viennent d'être observées.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un premier traitement sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C3-D. Dans les régions où la végétation est un peu plus tardive il est nécessaire d'attendre le stade C3-D pour effectuer le premier traitement. Les produits cupriques sont à préférer pour ce premier traitement car ils présentent l'avantage d'avoir une action contre la Maladie Bactérienne du Poirier.

TAVELURE DU POMMIER

Les premières projections d'ascospores de la Tavelure du Pommier ont été également observées. Toutefois, un premier traitement ne doit intervenir que lorsque la majorité des boutons aura atteint les stades C3-D à partir desquels des contaminations sont possibles.

INFORMATIONS -

TEIGNE DES FLEURS DE CERISIER

Ce ravageur qui se rencontre dans certains vergers de cerisiers peut détruire la totalité d'une récolte en dévorant les fleurs.

Les traitements les plus efficaces sont ceux effectués aux stades B-C (voir tableau des stades repères qui ont été envoyés à tous les abonnés). Les Oléoparathions, les Colorants, les Huiles jaunes peuvent être utilisés au moment où la majorité des boutons floraux se situe entre les stades B-C. On pourra intervenir jusqu'aux stades C-D, D étant la dernière limite, en utilisant les Oléoparathions.

CORYNEUM - GNOMONIA

Ces maladies se rencontrent assez fréquemment dans les vergers de cerisiers. Il est conseillé d'effectuer un traitement aux stades B-C avec un produit à base de cuivre. Ce traitement pourra être conjugué, le cas échéant, avec celui dirigé contre la Teigne.

ANTHONOME DU POMMIER

Ce ravageur a pratiquement disparu dans les vergers. Toutefois on le rencontre encore dans quelques situations.

Dans tous les vergers où des attaques ont été observées au printemps dernier il y a lieu d'effectuer un traitement lorsque la majorité des boutons aura atteint le stade B-C en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

P66

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

CULTURES OLEAGINEUSES

CHARANCON DES TIGES DU COLZA

Des sorties parfois très importantes ont été observées durant les journées chaudes des 9 et 10 Mars. Les traitements qui ont été effectués durant cette période ont donc été efficaces dans les cultures qui étaient au stade très sensible du début de la montaison.

On observe encore une activité des Charançons des tiges du colza. Il y a donc lieu de rester attentif et de surveiller notamment les cultures qui n'ont pas été traitées afin d'intervenir le cas échéant, dès que les conditions climatiques le permettront , en tenant compte des indications données dans notre Bulletin précédent.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'OIGNON

La lutte contre ce ravageur peut être effectuée par l'enrobage des semences, la désinfection des sols et la destruction des adultes au moment des vols. En cas d'infestation importante le traitement par enrobage des semences peut se révéler inefficace. On utilisera un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné, en choisissant un produit organo-phosphoré dans les situations où ce ravageur s'est montré résistant aux produits organo-chlorés.

MOUCHE DE LA CAROTTE

Comme pour la Mouche de l'Oignon on peut craindre des phénomènes d'accoutumance ou de résistance aux insecticides organo-chlorés.

Le traitement du sol avant le semis est la technique qui donne les meilleurs résultats. On utilisera un des produits qui sont conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

SEPTORIOSE DU CELERI

Le trempage des semences pendant 30 minutes dans une solution à 0,25 % de Formol (rincer ensuite) donne des résultats intéressants contre cette maladie.

Les Fongicides organiques de synthèse et les produits cupriques peuvent être également employés.

MOUCHE DES SEMIS DES HARICOTS

La désinfection des semences permet de protéger les cultures de haricots des attaques des "asticots" qui font parfois des dégâts considérables. On pourra utiliser par kilo de semences l'un des produits suivants : TRICHLORONATE : 0,75 g de matière active, CARBOPHENOTHION : 6,66 g de matière active.

MALADIE DES TACHES ROUGES DU FRAISIER

Cette maladie se manifeste sur les feuilles par l'apparition de petites taches de 1 à 3 mm de diamètre d'un blanc grisâtre auréolées de rouge pourpre. En cas de fortes attaques les feuilles peuvent se dessécher.

Pour lutter contre cette maladie un traitement doit être effectué peu après le départ de la végétation en utilisant un produit à base de CAPTANE, de THIRAME ou de DICHLOFLUANIDE.

PUCERONS DU FRAISIER

On observe déjà une activité importante du Puceron Jaune qui est responsable de la transmission des maladies à virus.

Dans toutes les cultures où la présence de ces insectes aura été constatée il est conseillé d'utiliser un des produits mentionnés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS